



Fort de France, le 11 septembre 2023

NOTE A L'ATTENTION DES PARENTS D'ÉLÈVES DE 6^{ème}

Objet : Mise en service de casiers pour les élèves de sixième

Chers parents,

L'attribution des casiers pour les élèves des classes de 6^{ème} se déroulera dans **le vendredi 15 septembre 2023.**

Votre enfant connaîtra donc le numéro du casier qui lui sera confié pour l'année scolaire 2023-2024.

RAPPEL :

- Votre enfant est responsable de son casier, quant à son utilisation correcte et au contenu autorisé, à savoir manuels et cahiers, à l'exclusion d'aliments et boissons sucrées ou objets illicites.

Les casiers doivent uniquement contenir les effets scolaires de l'élève concerné.

- Chaque élève doit être muni d'un cadenas (de préférence à code) dont l'acquisition est à votre charge. L'arceau du cadenas doit faire plus qu'un centimètre de large (cf. document joint).
- La fermeture du casier se fait par cadenas individuel et personnel, mais il est à noter qu'un membre du personnel du collège peut le visiter avec un passe si besoin.

L'accès au casier se fait dans le respect des règles de passage, sous la surveillance d'un adulte :

- le matin avant les cours (pour y déposer le matériel nécessaire l'après-midi)
- à la pause méridienne (pour faire le changement de matériel utile)
- à la fin des cours de l'après-midi (pour récupérer le matériel nécessaire au travail maison).

Ce fonctionnement ne permettra pas un accès libre à tout moment de la journée et demandera à votre enfant, un bon sens de l'organisation.

Ces casiers installés en salle d'étude (C1) sont accessibles aux élèves à compter du **Lundi 18 septembre 2023.**

Les casiers devront être vidés au plus tard lors de la remise des manuels scolaires au mois de juin 2024.

Recevez, chers parents, mes meilleures salutations.

Le Principal
Dominique MONTLOUIS-FELICITE

**CADENAS POUR CASIERS SALLE C1
CES DEUX MODELES CONVIENNENT**



**CES DEUX MODELES CI-DESSOUS NE CONVIENNENT
PAS CAR L'ARCEAU DOIT
FAIRE PLUS QU'1 CM DE LARGE (PETIT MODELE POUR VALISE A EVITER)**

